

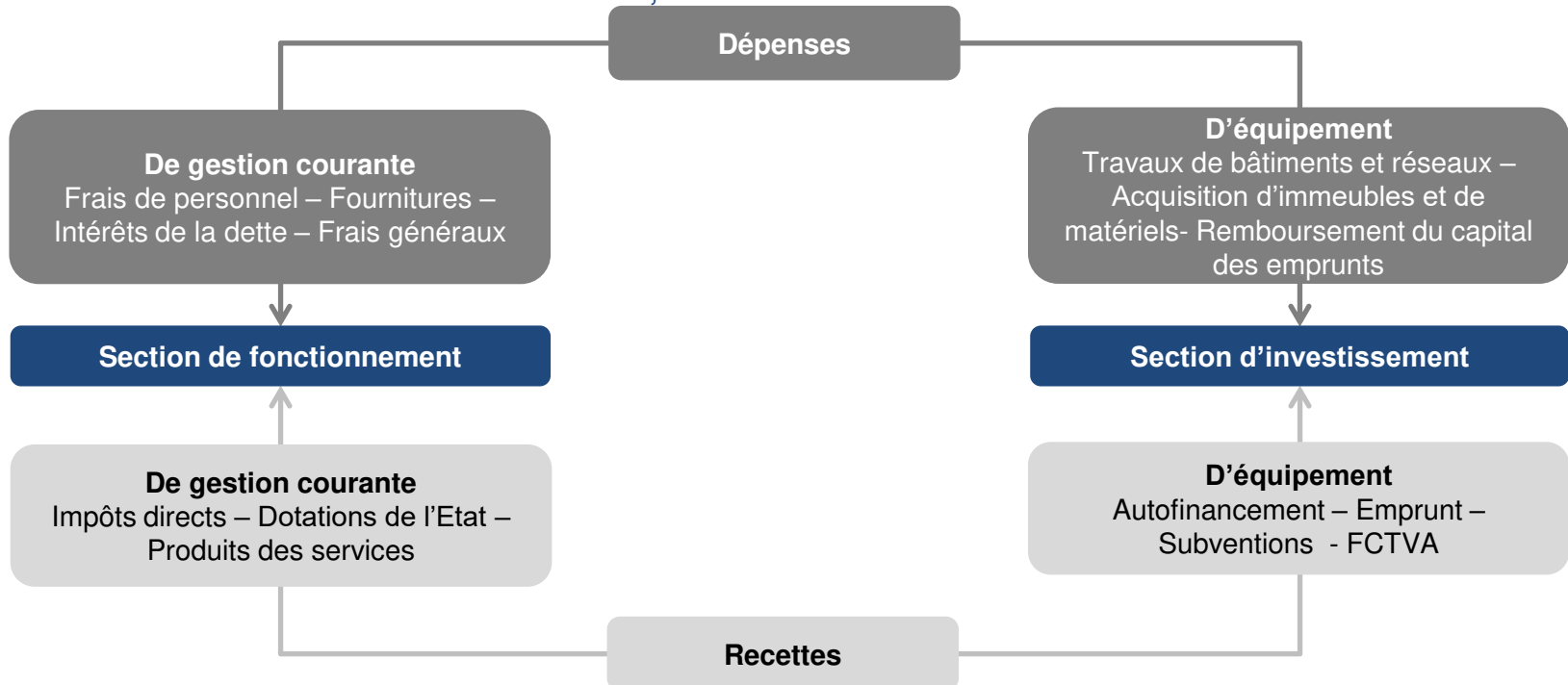


COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

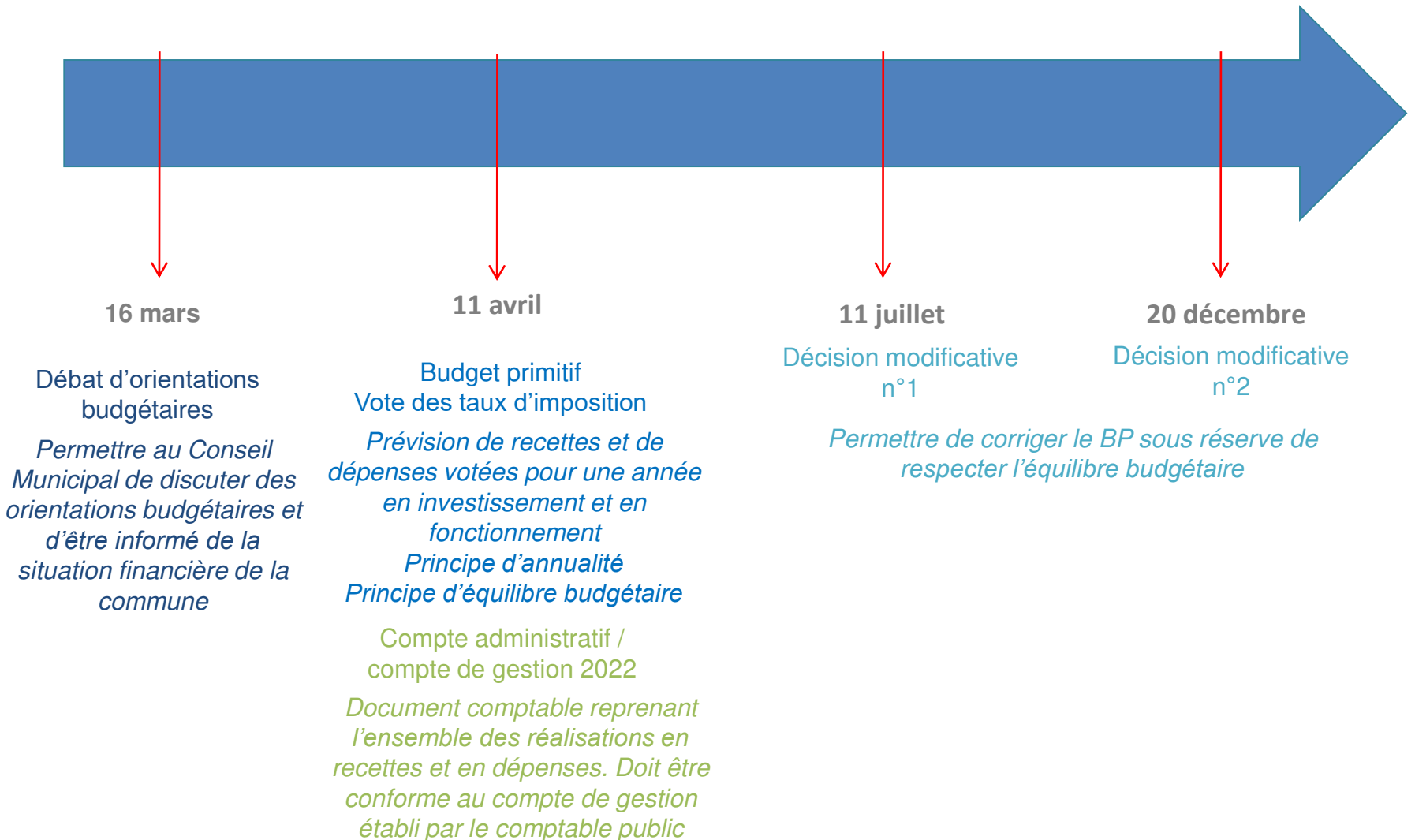
PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE
CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L.2313-1 DU CODE
GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



- L'article 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation, brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.
- Le compte administratif rend compte, annuellement, des opérations budgétaires exécutées : il retrace l'entièreté des engagements budgétaires réalisés par la commune sur l'exercice. Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 30 Juin.
- Il s'articule autour de deux sections, fonctionnement et investissement :



PRÉAMBULE – LE CALENDRIER BUDGETAIRE 2023



LE COMPTE FINANCIER UNIQUE UN DISPOSTIF EXPERIMENTAL EN VOIE DE GÉNÉRALISATION

Compte administratif
produit par l'ordonnateur

+

Compte de gestion
établi par le comptable public



Compte financier unique
(CFU)

Objectifs du CFU

- Favoriser la transparence et améliorer la lisibilité de l'information financière
- Améliorer la qualité des comptes
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable public

La mise en œuvre du CFU

Un préalable : Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57

Chaque année :

1. L'ordonnateur transmet une 1^{ère} mouture du CFU au comptable public ;
2. Le comptable public complète le CFU avec ses propres données ;
3. L'ordonnateur et le comptable public ajustent ensemble les données et valident le document.

EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL 2023 - SYNTHÈSE

Fonctionnement

Frais généraux 1,41 M€

Charges de personnel 2,23 M€

Charges financières 0,10 M€

Autres charges 3,06 M€

Total des dépenses : 6,80 M€

Investissement

Etudes, travaux, acquisitions 1,9 M€

Emprunts et dettes assimilées 0,89 M€

Autres dépenses 3,171 M€

Total des dépenses 5,96 M€

RAR
0,57 M€

Produits des services 0,16 M€

Impôts et taxes 4,21 M€

Dotations et participations 1,14 M€

Autres recettes 1,83 M€

Total des recettes : 7,34 M€

Excédents de fonct capitalisés 0,33 M€

Dotations et subventions 1,23 M€

Emprunt 0,55 M€

Autres recettes 3,91 M€

Total des recettes 6,02 M€

RAR
0,21 M€

Résultat de l'exercice : 0,54 M€

Résultat reporté: 0,44 M€

Résultat cumulé : 0,98 M€

Résultat de l'exercice : 0,05 M€

Résultat reporté: - 0,33 M€

Résultat cumulé : -0,28 M€

Résultat
global
0,34 M€

Dépenses

Recettes

Résultats

➤ *Assurer la gestion courante de la collectivité*

La section de fonctionnement correspond :

- Aux crédits nécessaires pour assurer la gestion des services municipaux (personnel, prestations de services, entretien du patrimoine, ...), aux autres charges de gestion courante (subventions aux associations, participations aux autres collectivités, indemnités des élus), aux charges financières (intérêts de la dette), aux dépenses exceptionnelles .
- Aux recettes constituées de la perception des impôts (impôts locaux, taxe électricité, taxe droit d'enregistrement), des dotations de l'Etat et du Département (fonds genevois), des produits des services et du domaine (charges des appartements loués, recettes des régies, remboursement sur la rémunération du personnel ...), les autres charges de gestion courantes (loyers des biens loués), les produits financiers (remboursement des intérêts de la dette par la CCFG pour les prêts « cantines » et « voiries »), Les recettes exceptionnelles (cessions de terrains et remboursement de sinistres).

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

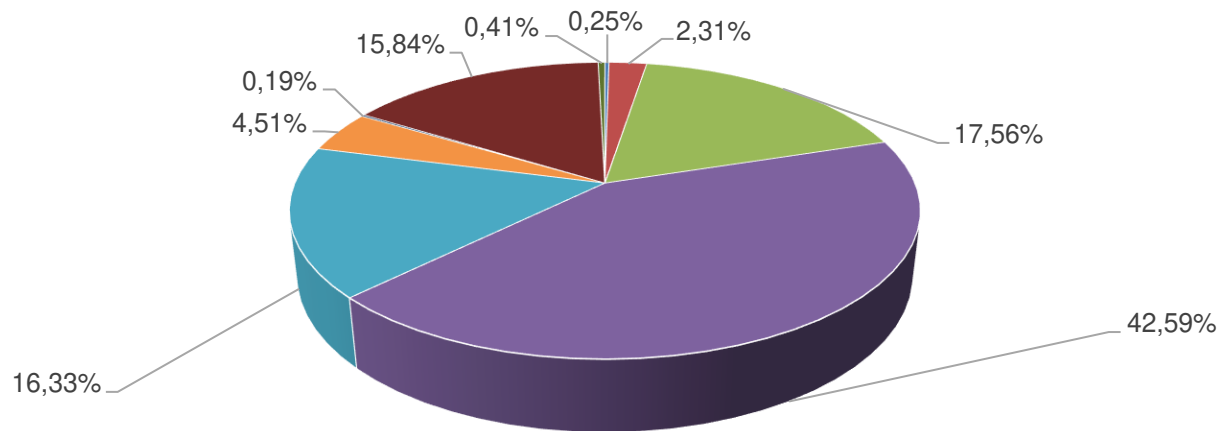
EXECUTION DU BUDGET 2023				
Chap.	Libellé	Crédits	Réalisé	Taux de réalisation
013	Atténuation de charges	18 222,63 €	17 722,63 €	97,3%
70	Produits des services et du domaine	160 615,96 €	161 680,76 €	100,7%
73	Impôts et taxes	1 230 143,56 €	1 230 143,56 €	100,0%
73	Fiscalité locale	2 973 312,40 €	2 983 625,54 €	100%
74	Dotations, subventions et participation	1 113 605,65 €	1 144 090,60 €	102,7%
75	Autres produits de gestion courante	297 194,76 €	316 134,81 €	106,4%
Total des recettes de gestion des services		5 793 094,96 €	5 853 397,90 €	101,0%
76	Produits financiers	13 479,82 €	13 478,82 €	100,0%
77	Produits exceptionnels	3 893,00 €	1 109 929,60 €	28510,9%
78	Reprises provisions semi-budgétaires	28 677,80 €	28 677,80 €	100,0%
Total des recettes réelles		5 839 145,58 €	7 005 484,12 €	120,0%

Chap.	Libellé	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution 2022-2023
013	Atténuation de charges	2 347,59 €	1 895,28 €	529,01 €	4 094,18 €	17 722,63 €	332,9%
70	Produits des services et du domaine	289 344,83 €	205 491,42 €	230 567,55 €	135 519,42 €	161 680,76 €	19,3%
73	Impôts et taxes	4 100 758,08 €	4 127 713,79 €	3 985 419,27 €	1 230 143,56 €	1 230 143,56 €	0,0%
73	Fiscalité locale				2 983 647,64 €	2 983 625,54 €	0,0%
74	Dotations, subventions et participation	869 475,62 €	891 134,72 €	1 150 148,77 €	1 071 718,64 €	1 144 090,60 €	6,8%
75	Autres produits de gestion courante	230 698,21 €	243 959,31 €	313 949,82 €	312 649,82 €	316 134,81 €	1,1%
Total des recettes de gestion des services		5 492 624,33 €	5 470 194,52 €	5 680 614,42 €	5 737 773,26 €	5 853 397,90 €	2,0%
76	Produits financiers	34 438,07 €	22 030,48 €	19 294,70 €	14 272,88 €	13 478,82 €	-5,6%
77	Produits exceptionnels	170 932,97 €	473 834,08 €	749 394,96 €	58 523,93 €	1 109 929,60 €	1796,5%
78	Reprises provisions semi-budgétaires			36 433,62 €	13 099,27 €	28 677,80 €	118,9%
Total des recettes réelles		5 697 995,37 €	5 966 059,08 €	6 485 737,70 €	5 823 669,34 €	7 005 484,12 €	20,3%
Total hors recettes exceptionnelles		5 527 062,40 €	5 492 225,00 €	5 736 342,74 €	5 765 145,41 €	5 895 554,52 €	2,3%

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Crédits ouverts
5 839 145,58 €

Réalisé 7 005 484,12€
Y compris recettes exceptionnelles
Taux de réalisation : 120 %



- Atténuation de charges
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participation
- Produits financiers
- Reprises provisions semi-budgétaires
- Produits des services et du domaine
- Fiscalité locale
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

En synthèse :

- Des recettes réelles de fonctionnement connaissant une augmentation marquée en raison de produits exceptionnels inhérents à des cessions foncières (1,1 M€) – Sans ces recettes exceptionnelles, les recettes réelles de fonctionnement sont à un niveau quasiment équivalent à celui de 2022 (avec une progression de 2,3%, évolution bien inférieure à celle de l'inflation) ;
- Des recettes de gestion des services sur lesquelles la commune a peu de marges de manœuvre, hormis le levier fiscal ;
- Une évolution régulière des fonds Genevois, qui représentent en 2023 $\approx 9,3\%$ des recettes de gestion des services.

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

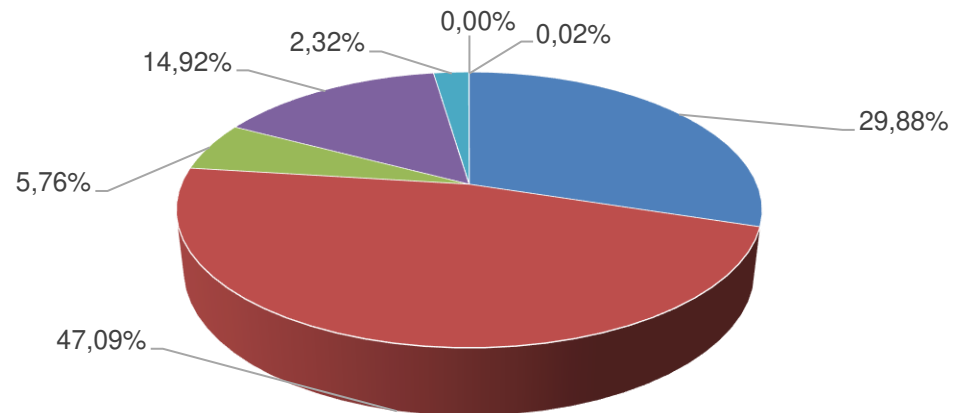
EXECUTION DU BUDGET 2023				
Chap.	Libellé	Crédits	Réalisé	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général	1 537 040,99 €	1 417 138,31 €	92,2%
012	Charges de personnel	2 355 266,09 €	2 232 989,78 €	94,8%
014	Atténuation de produits	274 952,80 €	272 952,98 €	99,3%
65	Autres charges de gestion courante	723 268,45 €	707 677,67 €	97,8%
Total des dépenses de gestion des services		4 890 528,33 €	4 630 758,74 €	94,7%
66	Charges financières	116 115,27 €	110 236,70 €	94,9%
67	Charges exceptionnelles	890,00 €	17,05 €	1,9%
68	Dotations provisions semi-budgétaire	2 261,12 €	1 000,00 €	44,2%
Total des dépenses réelles		5 009 794,72 €	4 742 012,49 €	94,7%

Chap.	Libellé	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution 2022-2023
011	Charges à caractère général	1 147 221,76 €	1 202 878,01 €	1 166 351,73 €	1 312 224,99 €	1 417 138,31 €	8,0%
012	Charges de personnel	2 059 317,26 €	2 082 790,97 €	2 085 754,00 €	2 148 954,59 €	2 232 989,78 €	3,9%
014	Atténuation de produits	233 451,22 €	212 654,00 €	207 968,00 €	199 049,00 €	272 952,98 €	37,1%
65	Autres charges de gestion courante	598 462,52 €	605 458,21 €	634 150,26 €	654 948,30 €	707 677,67 €	8,1%
Total des dépenses de gestion des services		4 038 452,76 €	4 103 781,19 €	4 094 223,99 €	4 315 176,88 €	4 630 758,74 €	7,3%
66	Charges financières	142 219,72 €	148 205,47 €	122 769,09 €	109 772,66 €	110 236,70 €	0,4%
67	Charges exceptionnelles	254 364,00 €	2 940,82 €	67 040,46 €	8 307,40 €	17,05 €	-99,8%
68	Dotations provisions semi-budgétaires			30 000,00 €	19 000,00 €	1 000,00 €	-94,7%
Total des dépenses réelles		4 435 036,48 €	4 254 927,48 €	4 314 033,54 €	4 452 256,94 €	4 742 012,49 €	6,5%
Total hors dépenses exceptionnelles		4 435 036,48 €	4 254 927,48 €	4 284 033,54 €	4 433 256,94 €	4 741 012,49 €	6,9%

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Crédits ouverts
5 009 794,72 €

Réalisé
4 742 012,49€
Taux de réalisation : 94,7%



- Charges à caractère général
- Atténuation de produits
- Charges financières
- Dotations provisions semi-budgétaires
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges exceptionnelles

En synthèse :

- Des dépenses courantes encore fortement impactées par la crise énergétique, malgré les efforts de la collectivité pour réduire les consommations (extinction partielle de l'éclairage public, diminution des consignes de chauffe dans les bâtiments publics, ...) ;
- D'importants efforts de maîtrise et d'optimisation des dépenses sur l'ensemble des autres postes.

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	7 336 515,42 €
Dépenses	6 803 270,85 €
Résultat de l'exercice	533 244,57 €
Résultat reporté	445 473,61 €
Résultat de clôture	978 718,18 €

Pour mémoire : les opérations d'ordre sont prises en compte dans le calcul du résultat et ont un impact conséquent sur l'exercice 2023 :

- 2 061 258,36 € au titre des dépenses d'ordre (amortissement des biens et sortie d'inventaire des biens cédés) ;
- 331 031,30 € au titre des recettes d'ordre (régularisation d'opérations d'amortissement et reprise concernant les subventions d'équipements).

En synthèse :

- Un exercice encore marqué par les impacts de la crise énergétique et de l'inflation ;
- Peu de marges de manœuvre sur les recettes, hormis l'augmentation des taux d'impôts locaux (mécanisme que la collectivité a choisi de ne pas activer en 2023 raison du contexte très inflationniste) ;
- D'importants efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

➔ *Aménager, construire, rénover*

La section d'investissement correspond :

- Aux investissements durables nécessaires pour développer ou mettre en œuvre les services publics (constructions de bâtiments, développement et modernisation de la voirie, achat d'équipements, remboursement du capital de l'emprunt) ;
- Aux recettes constituées de l'autofinancement, des subventions reçues et des emprunts.

LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

EXECUTION DU BUDGET 2023			
Chap.	Libellé	Crédits	Réalisé
13	Subventions d'investissement	907 910,24 €	693 202,66 €
16	Emprunts et dettes assimilées	990 505,39 €	550 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	3 564,00 €	3 564,40 €
Total des recettes d'équipement		1 901 979,63 €	1 246 767,06 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	532 036,39 €	532 167,93 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	334 929,33 €	334 929,33 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	795,30 €	795,30 €
27	Autres immobilisations financières	86 993,36 €	86 993,36 €
024	Produits de cession	1 202 774,00 €	0,00 €
Total des recettes financières		2 157 528,38 €	954 885,92 €
Total des recettes réelles		4 059 508,01 €	2 201 652,98 €

A noter :

- Au chapitre 13 : plusieurs subventions ont été notifiées à la commune en 2023. Certaines subventions n'ont pas été intégralement perçues en 2023 et font l'objet de restes à réaliser à hauteur de 214 701,98 €.
- Au chapitre 16 : un emprunt de 550 000 € a été réalisé, dont 250 000 € dans le cadre de la consolidation d'un prêt relai.
- Au chapitre 024 : les produits de cession inscrits, dans le cadre du budget primitif, en recettes d'investissement et sont comptabilisés, dans le compte financier unique, en recettes de fonctionnement.

LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

EXECUTION DU BUDGET 2023			
Chap.	Libellé	Crédits	Réalisé
20	Immobilisations incorporelles	169 669,80 €	88 613,00 €
204	Subventions d'équipements versées	364 558,66 €	257 703,37 €
21	Immobilisations corporelles	1 842 352,92 €	1 253 696,59 €
23	Immobilisations en cours	415 957,48 €	302 820,12 €
Total des dépenses d'équipement		2 792 538,86 €	1 902 833,08 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	233 358,80 €	5 265,16 €
16	Emprunts et dettes assimilées	893 714,54 €	893 714,54 €
27	Autres immobilisations financières	1 079 790,95 €	1 079 790,95 €
Total des dépenses financières		2 206 864,29 €	1 978 770,65 €
Total des dépenses réelles		4 999 403,15 €	3 881 603,73 €

L'exercice 2023 a été marqué par les opérations suivantes :

- L'achèvement des travaux de rénovation de l'Ecole du Centre (≈ 270 000 €) avec la mise à disposition des salles associatives et la pose des vêtements. Des soldes d'opérations impacteront, encore le budget 2024.
- La poursuite des travaux de rénovation thermique de l'école du Giffre avec l'installation d'une chaufferie à granulés bois (≈ 125 000 €)
- La réalisation de ≈ 550 000 € d'investissements « courants » comme l'entretien des bâtiments et des espaces publics ;
- Le remboursement du capital de la dette pour 893 000 € ;
- Le rachat anticipé, auprès de l'Etablissement Public Foncier, de la propriétés HUDRY pour un solde de ≈ 430 000 €.

RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	6 025 313,81 €
Dépenses	5 975 037,50 €
Résultat de l'exercice	50 276,31 €
Résultat reporté	-334 929,33 €
Résultat de clôture	-284 653,02 €

Pour mémoire : les opérations d'ordre sont prises en compte dans le calcul du résultat et ont un impact conséquent sur l'exercice 2022 :

- 2 093 433,77 € au titre des dépenses d'ordre (reprise des subventions d'équipement, ...)
- 3 823 660,83 € au titre des recettes d'ordre (amortissement, ...).

En synthèse :

- Des capacités d'investissement encore largement mobilisées par le remboursement de la dette ;
- Un important travail de mobilisation des partenaires financiers sur différents projets ;
- Le résultat d'investissement déficitaire sera repris au budget 2024 et sera compensé par une partie de l'excédent de fonctionnement.

RESULTAT CUMULE

RESULTAT CUMULE			
	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	6 025 313,81 €	7 336 515,42 €	13 361 829,23 €
Dépenses	5 975 037,50 €	6 803 270,85 €	12 778 308,35 €
Résultat de l'exercice	50 276,31 €	533 244,57 €	583 520,88 €
Résultat antérieur reporté	-334 929,33 €	445 473,61 €	110 544,28 €
Résultat de clôture	-284 653,02 €	978 718,18 €	694 065,16 €
Solde RAR	-353 731,84 €	0,00 €	-353 731,84 €
Résultat cumulé	-638 384,86 €	978 718,18 €	340 333,32 €

- La commune de Marignier a réalisé des caveaux aménagés, qui sont cédés aux administrés.
- La vente de caveaux est une activité s'exerçant dans le secteur concurrentiel et constitue un service public industriel et commercial (SPIC). Les opérations de vente de caveaux doivent, par conséquent, être retracé dans un budget annexe doté d'une autonomie financière : le budget annexe « Gestion des caveaux aménagés » a été créé au 1^{er} janvier 2023.
- A sa création, le budget annexe a été doté de trésorerie par le biais d'une avance du budget principal d'un montant de 101 694 €. Cette avance fait l'objet d'un remboursement annuel par le budget annexe au budget principal au vu des ventes de caveaux réalisées dans l'année.

EXÉCUTION DU BUDGET ANNEXE CAVEAUX 2023 - SYNTHÈSE

Exploitation

Frais généraux
101 694 €

Total des dépenses : 101 694 €

Vente de caveaux
4 282 €

Transfert de la section d'investissement
97 412 €

Total des recettes : 101 694 €

Résultat de l'exercice : 0 €

Résultat reporté: 0 €

Résultat cumulé : 0 €

Investissement

Dette – Remboursement avance du budget principal
4 282 €

Virement à la section de fonctionnement
97 412 €

Total des dépenses 101 694 €

Dette – Avance du budget principal
101 694 €

Total des recettes 101 694 €

Résultat de l'exercice : 0 €

Résultat reporté: 0 €

Résultat cumulé : 0 €

Dépenses

Recettes

Résultats